

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

SG Epargne Entreprise Actions Euro PME Part SR1

FIL Gestion

ISIN: FR0014002HB3

<https://www.fidelity.fr>

Appeler le +33 (0)1.73.04.30.00 pour de plus amples informations.

FIL Gestion fait partie du groupe de sociétés Fidelity.

Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de FIL Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France.

FIL Gestion est agréée en France et réglementée par Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de publication: 07/06/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le Fonds est un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE).

Catégorie de produits visés par le Règlement SFDR: Article 6

(Le FCPE ne promeut pas des caractéristiques extra-financières).

Durée

Le FCPE est créé pour une durée de 99 ans à compter de son agrément initiale à savoir le 26 janvier 2021.

Objectifs

Objectif: Le Fonds est un FCPE nourricier investi en totalité et en permanence en parts (les « Titres ») du FCP 29 Haussmann Multi-Managers PEA-PME (le « Fonds Maître ») et à titre accessoire en liquidités et/ou emprunts d'espèces. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître, à savoir : « *Le Fonds Maître est, au travers d'une gestion discrétionnaire, à la recherche d'une performance, en s'exposant directement ou indirectement aux sociétés répondant aux critères d'éligibilité du PEA PME.* »

Politique d'investissement: Le Fonds sera investi en totalité en parts de catégorie F du Fonds Maître. Rappel de la stratégie d'investissement du Fonds Maître : « *Le Fonds est éligible au plan d'épargne actions (« PEA »), ses actifs sont investis de manière permanente pour plus de 75% en parts et/ou actions ou titres assimilés éligibles au PEA. Le Fonds est également éligible au PEA-PME. Pour ce faire, le fonds investira au minimum et en permanence 75% de son actif net directement et/ou indirectement en titres éligibles au PEA-PME. Les valeurs de petites et moyennes entreprises (PME) et d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) éligibles au PEA-PME présentent les caractéristiques suivantes : moins de 5 000 salariés situés en France, dans un Etat de l'Union Européenne ou de l'espace économique européen, d'une part, un chiffre d'affaire annuel inférieur à 1.5 milliard d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros d'autre part. Si la société est cotée, sa capitalisation boursière ne doit pas dépasser 1 milliard d'euros.*

Le respect de ces critères est apprécié lors de l'investissement du fonds dans les actions concernées et tout au long de la vie de l'actif du fonds. En fonction des opportunités de marché et des anticipations du gérant, la politique d'investissement pourra évoluer dans le temps ; un indicateur de référence n'est donc pas approprié. »

Procédure d'investissement: Le FCPE applique les processus d'investissement du Fonds Maître à savoir:

- un processus descendant : analyse de la conjoncture actuelle et attendue : valorisations, dynamique de marché et indicateurs techniques, permettant d'identifier les facteurs de performance et de risque du marché,
- les convictions de l'équipe de gestion sur des thèmes et des opportunités de marché spécifiques, - un processus ascendant

conduisant à une sélection de fonds communs de placement ou d'actifs spécifiques.

Les sous-jacents seront sélectionnés dans le respect des contraintes définies par le cadre de l'éligibilité PEA-PME, par l'équipe de gestion SG 29 Haussmann au sein de l'univers d'investissement défini pour les fonds. L'équipe de gestion pourra également avoir recours à des instruments dérivés pour accentuer ou atténuer certaines prises de positions. L'exposition aux marchés actions pourra varier entre 75% et 100% maximum de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des OPC (ou de fonds d'investissement étrangers) et instruments dérivés listés simples et complexes. L'exposition aux marchés de taux pourra varier entre 0 % et 10 % maximum de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des OPC (ou de fonds d'investissement étrangers) et instruments dérivés listés simples et complexes. Le Fonds Maître ne sera pas exposé aux marchés émergents. Les titres non libellés en euro pourront faire éventuellement l'objet d'une couverture de change, le fonds pourra être exposé au risque de change à hauteur de 100% maximum de l'actif net.

Le portefeuille est investi : jusqu'à 100% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français ou européens.

Afin de respecter les critères d'éligibilité PEA-PME, le Fonds Maître peut investir sur des OPCVM eux-mêmes éligibles aux critères PEA-PME. Le Fonds Maître peut également investir à hauteur de 30% maximum de son actif net en FIA et fonds d'investissement de droit étranger respectant les critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier. Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement peuvent être gérés ou non par la société de gestion ou une société liée.

Jusqu'à 100% maximum de l'actif net en actions ou autres titres de capital internationaux de toutes capitalisations (dont 75% ou moins sur des sociétés répondant aux critères d'éligibilité PEA-PME).

Les investissements pourront porter sur toutes les zones géographiques et tous les secteurs confondus: de 0% à 10% maximum de l'actif net en obligations négociées sur les marchés des pays appartenant à l'OCDE. Elles auront une notation minimale de BBB-, selon l'échelle de Standard and Poor's, ou à défaut une notation équivalente par une autre agence, ou jugée équivalente par la société de gestion. La société de gestion s'appuie sur les notations externes et sur son analyse pour évaluer la qualité de crédit des actifs obligataires. Sur ces bases, elle prend ses décisions d'investissement à l'achat et en cours de vie. Toutefois, le Fonds Maître peut détenir à tout moment des titres dits spéculatifs :

- dans une limite de 10% maximum de l'actif net du Fonds des obligations de qualité mais non notées selon l'analyse de la

société de gestion. Les émissions non notées d'émetteurs notés (émissions convertibles par exemple) sont reclassées selon la note de l'émetteur, en tenant compte de leur rang de séniorité.

- dans une limite de 10% maximum de l'actif net du fonds des titres dits spéculatifs, de notation comprise entre BB+ et BB- (Standard & Poor's) ou jugée équivalente par la société de gestion.

- dans une limite de 10% maximum de l'actif net du Fonds des obligations dont la notation est inférieure à BB- (ou jugée équivalente par des critères internes à la société de gestion) suite à une dégradation post-investissement.

Cependant, l'exposition globale aux titres spéculatifs sera limitée à 10% maximum de l'actif net du fonds. La fourchette de sensibilité de la partie taux sera comprise entre Det 10.

Instruments dérivés et techniques: « En vue d'exposer le portefeuille dans la limite d'une fois l'actif ou en vue de le couvrir, le gérant pourra utiliser des produits dérivés négociés sur les marchés financiers de gré à gré, organisés et réglementés dans une optique de couverture et/ou d'exposition contre les risques actions et de taux, et uniquement de couverture pour le risque de change, sans rechercher de surexposition du portefeuille. ». Le Fonds Maître pourra investir dans des titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés de la zone euro et internationaux, réglementés, organisés ou de gré à gré. Aucune contrainte de notation ne s'applique aux obligations convertibles. Le montant de ces investissements ne pourra dépasser de 10% de l'actif net. Le Fonds Maître pourra investir dans des titres intégrant des dérivés

simples et complexes. Le Fonds Maître n'aura pas recours à l'investissement en Contingent Convertible Bonds (Cocos). »

Référence: Aucun indicateur de référence n'a été désigné par le Fonds Maître.

Devise de référence du Fonds Maître: EUR.

Un mécanisme de plafonnement des rachats peut être mis en oeuvre par la société de gestion du Fonds Maître. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique « Disposition de plafonnement des rachats « Gates » du prospectus du Fonds Maître.

Méthode de gestion des risques du Fonds Maître: Par les engagements.

Informations complémentaires: Pour plus d'informations, veuillez vous référer au Règlement et aux rapports périodiques. Ces documents sont disponibles gratuitement auprès de FIL Gestion - 21, avenue Kléber - 75116 Paris et en ligne à tout moment sur www.fidelity.fr.

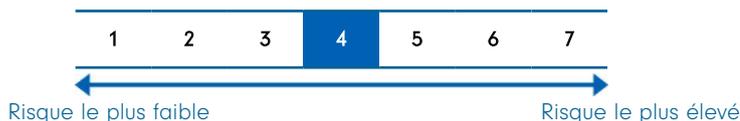
Dépositaire: Société Générale

Investisseur de détail visé

Ce produit peut intéresser les investisseurs qui ont une connaissance rudimentaire et une expérience limitée, voire inexistante, de l'investissement dans des fonds; qui prévoient de conserver leur investissement pendant la période de détention recommandée d'au moins 5 ans; qui cherchent une croissance du capital sur la période de détention recommandée et un revenu; et qui comprennent le risque de perte de tout ou partie du capital investi.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins de retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

Le profil de risque du Fonds est identique au profil de risque du Fonds Maître.

Risques non pris en compte par l'indicateur synthétique : Risque de Contrepartie, Risque de liquidité, Risque de Crédit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si FIL Gestion n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: 5 ans Exemple d'investissement : EUR 10 000 Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 180 EUR	1 940 EUR
	Rendement annuel moyen	-78,2 %	-27,9 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 140 EUR	7 590 EUR
	Rendement annuel moyen	-28,6 %	-5,4 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 680 EUR	14 360 EUR
	Rendement annuel moyen	6,8 %	7,5 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	16 120 EUR	19 880 EUR
	Rendement annuel moyen	61,2 %	14,7 %

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 12/2021 et 04/2023.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 01/2014 et 01/2019.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 06/2013 et 06/2018.

Que se passe-t-il si FIL Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

L'actif et le passif de ce produit sont indépendants de ceux de FIL Gestion. Il n'y a pas de responsabilité solidaire ou conjointe entre le produit et la société FIL Gestion. Le produit ne serait pas responsable si FIL Gestion ou tout prestataire de services délégué devait faire faillite ou être défaillant.

Les actifs de ce produit sont échangés sur un marché boursier et le règlement de ces transactions n'est pas affecté par la position de FIL Gestion.

Ce produit ne participe pas à un système d'indemnisation des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	302 EUR	1 885 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3,0 %	3,2 % par an

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,8 % avant déduction des coûts et de 7,5 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,93 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	302 EUR
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 5 ans

La période de détention recommandée s'appuie sur notre évaluation des caractéristiques de risque/rendement et sur le coût du produit.

Traitement des ordres: La valeur liquidative est déterminée chaque jour (jour J). Elle est publiée le surlendemain à 17h00 (J+2). La centralisation des ordres de souscription et rachat a lieu chaque jour avant 13h00 le jour J-1. Le règlement des souscriptions et des rachats se déroule en J+3.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous souhaitez faire une réclamation concernant ce produit ou la gestion de FIL Gestion. Vous pouvez initier une réclamation via le site fidelity.fr ou écrire à FIL Gestion - 21, avenue Kléber - 75116 Paris. Si vous avez une réclamation à l'encontre de la personne qui vous a vendu ce produit, vous pouvez la contacter afin de connaître sa procédure de réclamation.

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Vous pouvez trouver le règlement, les documents clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris diverses politiques publiées (la politique d'investissement durable et la politique de rémunération par exemple) du produit, sur notre site Internet www.fidelity.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de FIL Gestion.

De plus amples informations concernant la performance passée du produit, y compris les calculs des scénarios de performance précédents qui sont publiés mensuellement, sont disponibles sur www.fidelity.fr. Des informations sur la performance du produit pour les 10 dernières années sont disponibles sur www.fidelity.fr